

CONSEIL MUNICIPAL DU 9 JUILLET 2020

En session ordinaire

COMPTE RENDU

Présents :

Mme Mathilde CHABLE	Mr Gérard DURIVEAU
Mme Stéphanie GIRAUD	Mr Loïc GIBEAU
Mme Isabelle LAGARDÈRE	Mr Stéphane GUILLON
Mme Noémie SABOURIN	Mr Jacky LARDY
Mme Kelly TARDÉ	Mr Teddy MORINIÈRE
Mme Jocelyne TRANGER	Mr Jacques NICOLINI
	Mr Jean-Maurice ZADIKIAN

Absente excusée :

Mme Annabelle PATURAL (pouvoir donné à Mme Noémie SABOURIN)

Absent :

Mr Dominique COTTIER

***Désignation d'un secrétaire de séance :** Mme Mathilde CHABLE a été nommée secrétaire

***Approbation du compte rendu de la réunion du 9 juin 2020 :** le Procès-verbal de la réunion du 9 juin 2020 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

1 – Attribution d'une subvention du Cercle Amitiés Loisirs de Bouillé-Courdault :

Mr le Maire fait part au conseil de la demande de subvention du Cercle Amitiés Loisirs de Bouillé-Courdault pour financer la location d'une salle polyvalente afin d'y faire leurs manifestations annuelles (repas et assemblée générale).

En effet, la commune ne disposant plus à ce jour de salle pour mettre à disposition des associations, le Cercle Amitiés Loisirs se voit donc dans l'obligation de louer une autre salle dans une commune environnante, ce qui engendre des frais supplémentaires à l'association.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité,

-DÉCIDE d'octroyer une subvention de 100 € au Cercle Amitiés Loisirs de la commune.

2 – Renouvellement des contrats CCD au 1^{er} septembre 2020 :

Mr le Maire expose à l'assemblée le fonctionnement actuel du service scolaire depuis la dissolution du RPI de l'Autise.

Depuis le 1^{er} septembre 2019, la commune ayant repris la gestion de sa propre école a recruté 3 agents en CDD, à savoir :

-Un adjoint technique à 17h30/35^{ème} chargé d'assurer la préparation des repas et le service de restauration scolaire, l'entretien, le nettoyage des locaux et du matériel de la cantine.

-un adjoint d'animation à 17h30/35^{ème} chargé du service et de la garde des enfants à la cantine, dans la cour de l'école, à la garderie du matin et du soir.

-un adjoint d'animation à 17h30/35^{ème} responsable du périscolaire, gestion administrative, garde des enfants à la cantine et à la garderie. Aide au secrétariat de mairie et à la bibliothèque municipale.

Considérant que ces 3 agents donnent entière satisfaction,

Considérant que le bon fonctionnement des services implique le recrutement de 3 agents permanents par voie contractuelle,

Mr le Maire propose de renouveler ces 3 contrats

-à raison de 17h30 par semaine pour les deux premiers contrats.

-à raison de 27h par semaine pour l'agent responsable du périscolaire. Ces 9h30 en plus seront réparties sur les horaires cantine/garderie et également au secrétariat de mairie.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité,

-ACCEPTE le renouvellement des 3 contrats à durée déterminée énoncés ci-dessus.